

**REGLEMENT VIDE GRENIER
DIMANCHE 5 AVRIL 2020 A LA CROIX DE LA ROCHETTE**

Article 1 : Horaires

Les horaires d'ouverture au public sont de 7h30 à 18h. Les exposants devront se présenter au terrain communal aux abords du château le dimanche 5 avril 2020 à partir de 7h et avant 8h; passé ce délai et sans avertissement, l'organisateur disposera de leur emplacement.

Les véhicules ne sont pas autorisés à l'intérieur des zones de vente.

Article 2 : Réservation et règlement

La réservation sera enregistrée dès réception du dossier complet: paiement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de La Croix de la Rochette, bulletin d'inscription daté et signé, copie de la pièce d'identité. Les bulletins devront être dûment remplis et remis avant le **mercredi 1 avril 2020**. Les organisateurs se réservent le droit de clore les inscriptions avant cette date. Aucun remboursement ne sera consenti en cas de non-participation (sauf cas grave justifié) ou de mauvais temps.

Article 3 : Exposants

Chaque exposant s'engage à respecter le règlement ci-contre. Seuls les particuliers sont autorisés à participer. Les professionnels ne sont pas admis.

Article 4 : Emplacements

Les organisateurs restent seuls juges de la distribution des emplacements. Les emplacements au sol devront être respectés et chaque exposant devra débarrasser son emplacement de tous détritrus.

Article 5: Fonctionnement de la vente

Les exposants s'engagent à vendre des produits propres et en bon état de fonctionnement. Les objets exposés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Les personnes souhaitant acheter des articles mis en vente durant ce vide grenier devront régler leurs achats auprès des exposants.

Article 6 : Dommages subis par les exposants

Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages et détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants, quelle qu'en soit la cause.

Article 7: Tarif

4 euros le mètre payable à la réservation.

Article 8 :

L'exposant sus identifié atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement.

A :..... le.....

Signature:

BULLETIN D'INSCRIPTION Vide grenier - 5 avril 2020	
NOM, prénom:.....	
Adresse:.....	
Tél:.....	Courriel:.....
Nombre de mètres :	
Je joins:	
<input type="checkbox"/> le règlement de l'emplacement soit 4 x.....=.....€ à l'ordre du Foyer Rural de la Croix de la Rochette.	
<input type="checkbox"/> la copie de ma pièce d'identité n°	
Bulletin à retourner avec le règlement financier et la copie de la pièce d'identité avant le mercredi 1 avril 2020:	
Mme Nicole DIJOURD 181, Rue des orchidées 73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE	
<u>Pour plus d'informations :</u> tel : 06.81.49.27.84. mail : dijourdnicole@yahoo.fr	

